

Ladonne Animaleries

De: Loïc Dombrevail <Loic.Dombrevail@assemblee-nationale.fr>
Envoyé: lundi 8 juillet 2019 13:09
À: Ladonne Animaleries
Cc: Marc-William Millereau; Valérie Sabau dit Serban
Objet: Re: Proposition de loi pour «en finir» avec de telles pratiques, «indignes d'une société civilisée et de notre pays»

Monsieur,

J'ai bien reçu votre message et je vous en remercie.

Vous écrivez que je ferais porter l'unique responsabilité des abandons au commerce des animaux et que cela revêt d'une fiction bien arrangeante.

Vous m'avez incontestablement très mal lu.

Je vous invite donc à prendre votre temps pour relire la tribune que j'ai rédigée et qui a été signée par 240 parlementaires.

Cela pourra être utile avant une éventuelle audition.

Cordialement,

Loïc Dombrevail

Député des Alpes-Maritimes

Conseiller de la métropole de Nice-Côte d'Azur

Conseiller municipal de Vence



Le 3 juil. 2019 à 15:50, Ladonne Animaleries <ladonne@syndicat-animaleries.org> a écrit :

Nous n'ignorons pas l'ampleur du problème que constituent les abandons d'animaux, mais faire porter l'unique responsabilité sur le commerce des animaux revêt d'une fiction bien arrangeante.

Ce message, ainsi que les pièces jointes, sont établis, sous la seule responsabilité de l'expéditeur, à l'intention exclusive de ses destinataires ; ils peuvent contenir des informations confidentielles. Toute publication, utilisation ou diffusion doit être autorisée préalablement.

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.

Il est rappelé que tout message électronique est susceptible d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

Vous pouvez consulter le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <http://www.assemblee-nationale.fr>